

Critères d'Évaluation Techniques Obligatoires

Méthodologie d'évaluation – L'évaluation sera menée par des représentants du Canada et tiendra compte uniquement des critères fournis. Les exigences obligatoires sont identifiées par le mot « doit ». Tous les critères obligatoires doivent être remplis, sinon l'offre soumise sera jugée non conforme. Le fait de ne pas fournir suffisamment de détails dans la soumission de l'offre pour évaluer la proposition par rapport aux critères obligatoires considérera également l'offre comme non conforme.

Critères d'évaluation technique obligatoires

	Critère obligatoire	Rencontré	Je n'ai pas rencontré	Référence dans l'offre	Notes de l'évaluateur
M1	Qualification minimale : Emplacement : Le soumissionnaire doit avoir un représentant situé à une distance locale (c'est-à-dire soixante (60) kilomètres ou moins) du lieu de travail. Les soumissionnaires doivent fournir des informations permettant d'identifier le(s) emplacement(s) commercial(s) de leur représentant local.				
M2	Qualification minimale : Capacité : Le soumissionnaire doit fournir une attestation de sa capacité à fournir le plan de service de suivi et les travaux décrits à l'annexe A – Énoncé des travaux. Les soumissionnaires doivent fournir une proposition de travail avec une description complète du plan d'installation, une liste complète des équipements avec les spécifications et une description du plan de service de suivi et de l'engagement, y compris le temps de réponse aux appels de problèmes et aux demandes d'assistance.				
M3	Qualification minimale : Expérience : Le soumissionnaire doit avoir trois (3) années d'expérience au cours des cinq (5) dernières années dans la fourniture de services d'installation de surveillance électronique et vidéo. Les soumissionnaires doivent démontrer leur expérience en fournissant un profil d'entreprise pertinent avec leur offre et un numéro d'entreprise valide et vérifiable.				

Nom de l'évaluateur : _____

Signature _____